

Bien sûr, il ne nous convient pas d'essayer de négocier un accord ou une solution. J'espère que les parties au conflit et les responsables du fonctionnement du port de Halifax, tant employeur qu'employés, mettront cette période à profit non seulement pour parvenir à un accord en ce qui concerne les règles d'affectation, mais aussi pour que le port de Halifax reprenne sa pleine activité. J'espère également qu'ils mettront cette période à profit pour rétablir la confiance dans le port de Halifax qui a pâti de cette situation.

Monsieur l'Orateur, je le répète, mes collègues de la région de Halifax voudront certainement intervenir à propos de ce bill, à une étape ultérieure, et il sera vraisemblablement nécessaire d'éclaircir certains points de détail mais, pour autant que je sache, je suis le seul député de mon parti qui interviendra à ce stade. Je veux simplement signaler qu'en l'occurrence, nous pensons qu'il n'y a pas d'autre solution que de poursuivre l'étude du bill, et de lui faire franchir aussi rapidement que possible toutes les étapes.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, mon collègue, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), parlera de ce bill en notre nom et dira que nous sommes disposés à l'admettre. Mais vu la nature des questions dont il s'agit et l'épaisseur du document déposé, ce serait une bonne idée de faire ce qui a été convenu plus tôt, et de demander à la Chambre de dire qu'il est maintenant 1 heure.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La Chambre est-elle d'accord?

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je ne veux parler que dix minutes pendant le débat, et mes propos seront d'un caractère tout à fait général. Je pense que la proposition du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) est très raisonnable, et qu'il faudrait avoir la possibilité d'étudier cette mesure. Toutefois, cela pourra certainement se faire après mon intervention, et après peut-être celle de mon collègue, le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall). Autrement, je n'ai pas l'intention d'intervenir dans ce débat.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il vaudrait mieux dire qu'il est 1 heure maintenant et conserver l'ordre habituel. Cela ne va pas prendre beaucoup de temps. Est-ce qu'il ne serait pas logique que nous examinions les documents déposés?

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je n'admettrai de diktat de personne dans l'exécution du mandat par ma circonscription. Si on me permet de parler, je vais le faire, mais si on ne m'accorde pas la parole, je m'en abstiendrai. Cette proposition ne me convient pas du tout.

Une voix: Écoutons-le.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je ne m'obstinerai certainement pas, mais je pensais que la Chambre s'était mise d'accord lors de la discussion de la procédure à suivre à ce sujet. Je ne cherche pas à évincer le député de Halifax-East Hants (M. McCleave) ni à l'empêcher de parler. Nous tenons à l'entendre. Pour notre part, nous allons parler aussi dix minutes environ en deuxième lecture, mais il me semble raisonnable d'aller déjeuner tout de suite et de considérer toute la question.

Activités du port d'Halifax—Loi

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La présidence avait l'impression qu'il y avait accord à ce sujet, mais il semble maintenant que non. Je donnerai donc la parole au député de Halifax-East-Hants (M. McCleave).

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur je vous remercie, vous avez regagné mon estime. Je vais donc vous envoyer cette vieille paire de pantalons noirs que je portais lorsque j'occupais ce poste. Vous pourriez peut-être le rajuster à vos mesures. Je suis heureux de vous voir occuper le fauteuil. Je pense que vous apporterez beaucoup aux délibérations du Parlement au cours de la nouvelle session.

Ce n'est en fait que la deuxième fois que j'ai l'occasion de parler en public du lockout qui frappe le port de Halifax. Juste après qu'il eut été imposé, quelqu'un de la station de radio CHNS à Halifax m'a appelé pour me demander quelles étaient mes intentions concernant ce lockout. J'ai dit que je n'en n'avais aucune pour le moment, et cela se passait au début du mois d'août. C'est le seul membre de la presse de Halifax qui m'ait appelé pour me demander mon avis. Cela peut sembler curieux, mais ces grands personnages qui sont toujours si enclins à se précipiter pour faire parler d'eux dans les journaux, dans ma région, ont eu leur mot à dire et leurs propos ont fait l'objet d'articles dithyrambiques dans le *Chronicle Herald* et le *Mail-Star* de Halifax et d'éloges prestigieux aux informations à la radio et à la télévision.

Un peu plus tôt, après avoir rencontré mes collègues le député de Halifax (M. Stanfield), ancien chef de l'opposition, et le député de Dartmouth-Halifax (M. Forrestall), nous avons décidé d'éviter toute publicité dans cette affaire et de travailler en coulisse pour voir si l'on pouvait trouver une solution aux problèmes.

Je ne ferai pas à la Chambre un récit détaillé des 30, 40, 50, 60 ou 70 réunions, appels téléphoniques et autres que nous avons eus dans l'intervalle, mais je résumerai notre position à l'égard de cette mesure législative. Si je dis cela, c'est à cause de l'attitude qu'a eue la presse d'Halifax au sujet d'une question comme le bill sur la peine de mort. Savez-vous qui les journalistes sont allés interviewer? Ils ont interrogés Pierre, Jean, Jacques d'un bout à l'autre de la Nouvelle-Écosse pour savoir ce qu'ils pensaient de la pendaïson. Ils se sont bien gardés de s'adresser aux députés fédéraux, car ce sont eux qui devaient prendre la décision, et ç'aurait été une approche trop directe. Voilà en réalité ce que je voulais dire sur la presse de Halifax en ce qui concerne cette lamentable affaire qui nous occupe depuis déjà un certain temps et sur laquelle porte notre débat d'aujourd'hui.

Mes collègues et moi avons communiqué avec les membres de la Commission portuaire de Halifax-Dartmouth, les membres de l'Association des employeurs des provinces maritimes et les membres de l'Association internationale des débardeurs, les principales parties en litige dans cette affaire, ainsi qu'avec d'autres. Il est arrivé parfois, je crois que le ministre du Travail (M. Munro) en conviendra, où nous semblions être sur le point de l'aider lui et M. Kelly à régler une question très difficile. Notre seul objectif était de veiller à ce que cette question soit résolue en dehors du Parlement. Nous avons travaillé avec acharnement pour y arriver monsieur l'Orateur. Nous y sommes presque parvenus parfois, mais pas tout à fait.